



**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL**

SEANCE DU 24 septembre 1999

Conventions Ville de Niort / Associations Diverses

Conseillers en exercice : 45

Votants : 43

Convocation du Conseil Municipal :
le 13 Septembre 1999

Affichage du Compte-Rendu Sommaire :
le 28 Septembre 1999

[\[Annexe\]](#)

Président :

M. Bernard BELLEC - Maire de Niort

Présents :

Adjoints :

M. Robert LEON, Mme Geneviève PERRIN-GAILLARD, M. Alain BAUDIN, M. Gérard GAUDUCHON, Mme Marie-Josèphe SOULISSE, M. Jean-Claude ALAZARD, Mme Nadine PINSON, M. Jean-Robert BEJUGE, M. Gilles FRAPPIER, M. Jacques LAMARQUE, M. Gérard NEBAS

Conseillers :

M. Christian RIBBE, Mme Jeanine BIMES, Mme Maryse ROUZIER, M. Luc DELAGARDE, Mme Danielle RICHARD, M. Michel GENDREAU, Mme Chantal BARRE, Mme Geneviève RIZZI, M. Patrick ARNAUD, Mme Patricia LUCAS, Mme Madeleine CHAIGNEAU, M. Pierre STEVENET, M. Pierre GUERIT, Mme Janine LUCAS, M. Jean PILLET, M. Hervé LAMPIN, M. Claude VITELLINI, M. Alain PAGE, M. Robert PLANTECOTE, Mme Isabelle ANELONE

Secrétaire de séance : Madeleine CHAIGNEAU

Excusés ayant donné pouvoir :

M. Claude PAGES donne pouvoir à M. Bernard BELLEC.
M. Paul SAMOYAU donne pouvoir à M. Gérard NEBAS.
Mme Françoise BILLY donne pouvoir à Mme Geneviève PERRIN-GAILLARD.
Mme Annie COUTUREAU donne pouvoir à M. Gérard GAUDUCHON.
M. Jean-Michel PASSERAULT donne pouvoir à M. Patrick ARNAUD.
Mme Christiane DRAPET donne pouvoir à M. Robert LEON.
Mme Jacqueline LEFEBVRE donne pouvoir à M. Pierre GUERIT.
M. Frédéric ROUILLE donne pouvoir à M. Jean PILLET.
Mme Catherine REYSSAT donne pouvoir à M. Alain PAGE.
Mme Marie-Cécile MORISOT donne pouvoir à Mme Patricia LUCAS.
M. Guy-Marie GUERET donne pouvoir à M. Gilles FRAPPIER.

Excusés :

Conseillers :

Mme Claire MINALI-BELLA, M. Jacques VANDIER

Monsieur Claude PAGES, Premier Adjoint, expose :

Mesdames et Messieurs,

Sur proposition du Maire,

Après examen par la Commission Générale,

Après avis des offices concernés, pour les associations adhérentes,

Il vous est proposé de passer la convention attributive de subvention avec l'association ci-dessous nommée :

- 3 atouts	2.000 F
- L'Eclaircie	2.500 F
<i>Imputation budgétaire : Chapitre 920.251.6574 # 03137</i>	

Monsieur Alain BAUDIN, Adjoint au Maire, expose :

Il vous est proposé de passer les conventions attributives de subvention avec les associations ci-dessous nommées :

- Aéroclub des Deux Sèvres	10.000 F
- Courir en Deux Sèvres	30.000 F
- Volley Ball Pexinois	5.000 F
- Stade Niortais Rugby	172.643 F
<i>Imputation budgétaire : Chapitre 920.251.6574 # 03137</i>	
- Fédération Nationale des Anciens Combattants en A.F.N., Comité de Niort (FNACA)	15.000 F
- Amicale des Coureurs à Pieds et d'Antidopage	1.000 F
<i>Imputation budgétaire : Chapitre 920.251.6574 # 03161</i>	

Madame Nadine PINSON, Adjointe au Maire, expose :

Il vous est proposé de passer la convention attributive de subvention avec l'association ci-dessous nommée :

- Scrabble pour tous	2.000. F
<i>Imputation budgétaire : Chapitre 920.251.6574 # 03161</i>	

Monsieur Jean-Robert BEJUGE, Adjoint au Maire, expose :

Il vous est proposé de passer la convention attributive de subvention avec l'association ci-dessous nommée :

- ANJCA	10.000 F
<i>Imputation budgétaire : Chapitre 920.251.6574 # 03161</i>	

Monsieur Jacques LAMARQUE, Adjoint au Maire, expose :

Il vous est proposé de passer les conventions attributives de subvention avec les associations ci-dessous nommées :

- Association du Commerce Niortais	26.000 F
- Interconsulaire	23.000 F
<i>Imputation budgétaire : Chapitre 920.251.6574 # 03161</i>	

Il est demandé au Conseil Municipal de bien vouloir :

- approuver les convention ci-jointes,
- autoriser Monsieur le Maire à les signer et à verser aux associations concernées, les subventions afférentes, conformément aux dispositions mentionnées dans les conventions.

LE CONSEIL ADOPTE

Pour :	43
Contre :	0
Abstention :	0
Non participé :	0

Le Maire de Niort

Bernard BELLEC

[Ordre du jour](#)